

# Journal Burkinabè 1<sup>er</sup> trimestre 2025

# de la Statistique

Trimestriel d'Information du Système Statistique National

N° 0016

## **Marché du travail au Burkina** **Le chômage recule, mais les inégalités hommes-femmes demeurent.**



- EDITORIAL**  
Le système statistique national à l'épreuve des défis politiques Page 3
- ACTUALITES**  
Le Burkina Faso renforce sa compétitivité grâce à l'Or et le Coton Page 4
- COMPRENDRE**  
L'ICC révèle les tendances du marché de la construction en 2024 Page 8
- DECOUVERTE**  
Le Burkina migre vers la version 2.0 de l'ODP Page 10
- CHIFFRES/RESULTATS**  
Justice pour mineurs : Des défis persistants pour la réinsertion sociale Page 14
- PORTRAIT/INTERVIEW**  
« C'est un outil de surveillance pour évaluer l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, des adolescentes et des femmes en âge de procréer au Burkina Faso » Page 16



## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

### JOURNAL BURKINABE DE LA STATISTIQUE

Trimestriel d'Information  
du Système Statistique National

#### ÉDITEUR

Institut National de la Statistique  
et de la Démographie  
insd@insd.bf

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Toubou RIPAMA  
*Directeur général de l'Institut National  
de la Statistique et de la Démographie*

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION DÉLÉGUÉ

Bernard BERE  
*Directeur général adjoint de l'Institut National  
de la Statistique et de la Démographie*

#### COORDONNATEUR DE RÉDACTION

Pascal NAKELSE  
*Conseiller technique*

#### REDACTEUR EN CHEF

Mouonkoun DABIRE  
*Chargé de Communication INSD*

#### COMITÉ DE RÉDACTION

Mouonkoun DABIRE  
Abdoul-Aziz OUEDRAOGO  
Karim SARA  
Adama W. Rodrigue SORE  
Adama NABAYAOGO  
KERE / SAMANDOULGOU Rasmata  
Kassoum SORI  
Seydou Man Ali SAVADOGO

#### COMITÉ DE LECTURE

Mouonkoun DABIRE  
Pascal NAKELSE  
Edith T.V. M. TAPSOBA  
François RAMDE  
Placide SOME

**CRÉDITS PHOTOS :** INSD et départements ministériels

#### CONCEPTION / IMPRESSION

Institut National de la Statistique et de la Démographie



01 BP 374 Ouaga - Tél. : +(226) 25 49 85 02  
insd@insd.bf - www.insd.bf

Réalisé avec l'appui financier  
du PHASAO, financé par la  
Banque Mondiale



## Le système statistique national à l'épreuve des défis politiques

À l'orée de l'année 2025, le Burkina Faso se trouve confronté à des défis multidimensionnels qui exigent des réponses politiques, économiques et sociales adaptées. Dans ce contexte, le rôle du système statistique national devient plus crucial que jamais. Les données statistiques ne sont pas de simples chiffres ; elles sont le miroir de la réalité, un outil indispensable pour éclairer les décideurs et orienter les politiques publiques. Pour remplir cette mission, le système statistique burkinabè doit relever plusieurs défis importants, notamment dans un environnement marqué par des repositionnements politiques, des contraintes financières et des attentes croissantes.



Le Burkina Faso, aux côtés du Mali et du Niger, a récemment opéré un virage stratégique en se réorganisant au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES). Ce repositionnement géopolitique implique une redéfinition des priorités nationales et régionales, notamment en matière de sécurité, de développement économique et de coopération transfrontalière. Les décideurs ont donc besoin de données fiables pour évaluer l'impact des politiques de sécurité, mesurer les progrès économiques et orienter les décisions.

Le système statistique national doit donc s'adapter à cette nouvelle configuration. Cela passe par une harmonisation des indicateurs avec les standards régionaux et une collaboration accrue avec les pays membres de l'AES. La création d'un observatoire régional des statistiques pourrait être une solution pour mutualiser les efforts et partager les données, tout en renforçant la crédibilité des informations produites.

Un autre défi majeur réside dans la contrainte des ressources. Le Burkina Faso, comme de nombreux pays en développement, doit composer avec des budgets limités, notamment dans un contexte de crise économique et sécuritaire. Pourtant, les attentes en matière de production statistique sont immenses. Les décideurs, les partenaires techniques et financiers, ainsi que la société

civile, exigent des données de plus en plus précises, fréquentes et diversifiées.

Dans ce contexte, l'optimisation des ressources devient une nécessité absolue. Il est impératif de rationaliser les processus, d'éviter les doublons et de prioriser les domaines stratégiques. L'adoption de technologies innovantes, telles que le Big Data, l'intelligence artificielle ou les systèmes d'information géographique, peut permettre de réduire les coûts tout en améliorant la qualité et la rapidité de la collecte et de l'analyse des données.

La dépendance vis-à-vis des financements externes constitue un autre défi majeur pour le système statistique burkinabè. Si l'appui des partenaires techniques et financiers est précieux, il ne peut constituer la seule source de financement. Une réflexion profonde doit être menée pour explorer des mécanismes de financement endogènes et durables. Cela pourrait inclure des partenariats public-privé, des taxes spécifiques sur les secteurs bénéficiant des données statistiques, ou encore des contributions des institutions nationales.

Il est également essentiel de faire comprendre aux décideurs politiques et aux acteurs du secteur privé l'importance d'investir dans les statistiques. Des données fiables permettent de concevoir des politiques publiques plus efficaces, d'attirer des investissements étrangers et de mesurer les progrès réalisés.

Les défis qui s'annoncent en 2025 sont immenses, mais ils constituent également une opportunité pour le système statistique burkinabè de se réinventer. En modernisant ses outils, en renforçant les capacités de son personnel, et en explorant de nouvelles sources de financement, il peut devenir un acteur clé du développement tant au niveau national que régional. Dans un monde de plus en plus complexe et connecté, les statistiques ne sont pas un luxe, mais une nécessité. Elles constituent la base des politiques publiques, du dialogue social et de la coopération internationale. Le Burkina Faso doit faire de son système statistique une priorité pour bâtir un avenir meilleur.

**Toubou RIPAMA**  
Directeur général de l'INSD

## Signature d'un protocole d'accord entre l'INSD et la Douane Un nouveau pas pour l'amélioration des statistiques du commerce extérieur

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) et la Direction Générale des Douanes (DGD) ont officialisé leur collaboration à travers la signature d'un protocole d'accord visant à renforcer l'accès et l'exploitation des données douanières pour la production des statistiques du commerce extérieur. Ledit accord a été signé le 27 décembre 2024 par le Directeur général de l'INSD Toubou RIPAMA, et Adama ILBOUDO, Directeur général des Douanes.



(De gauche vers droite) Toubou RIPAMA, DG de l'INSD et Adama ILBOUDO, DG des Douanes

Pour le Directeur général des Douanes, Adama ILBOUDO, la formalisation de ce partenariat entre en droite ligne avec l'une des missions de l'institution douanière, celle de renforcer sa coopération dans la diversité et l'inclusivité. Ce partenariat est en phase avec le thème de la 71ème Journée Internationale des Douanes (JID)2024 « Pour une douane mobilisant ses partenaires historiques et nouveaux autour d'objectifs clairs »

Quant au Directeur général de l'INSD, Toubou RIPAMA, il s'est réjoui de cet accord dont les fruits bénéficieront aux utilisateurs nationaux et aux partenaires internationaux qui s'appuient sur ces statistiques pour leurs prises de décision.

Cet accord, fruit d'un processus de concertation entre les deux institutions, répond à un enjeu majeur : améliorer la qualité, la rapidité et la pérennité des statistiques du commerce extérieur du Burkina Faso. En effet, ces données sont essentielles pour le suivi de la politique commerciale nationale, l'élaboration des comptes nationaux et l'alimentation des bases de données des institutions internationales.

L'une des avancées majeures de ce protocole est la clarification des rôles et responsabilités de chaque partie, garantissant ainsi une collaboration efficace et durable. Grâce à cette convention, l'INSD bénéficiera d'un accès structuré et sécurisé aux données douanières. Cela permettra d'accroître la fiabilité des indicateurs produits et d'améliorer leur ventilation par pays partenaire ainsi que les indices du commerce extérieur.

Au-delà de la signature de cet accord, les prochaines étapes consisteront à mettre en place une synergie de travail pour interconnecter les bases de données de l'INSD et de la Douane. Cette interconnexion facilitera un accès direct et automatisé aux informations nécessaires à l'élaboration des statistiques du commerce extérieur. Ce progrès technologique permettra d'accélérer considérablement la production et la diffusion des données, au grand bénéfice des utilisateurs nationaux et internationaux.



Cette interconnexion facilitera un accès direct et automatisé aux informations nécessaires à l'élaboration des statistiques du commerce extérieur.

**Abdoul-Aziz OUEDRAOGO**

**Ingénieur-Statisticien-Economiste/INSD**

## Statistiques du commerce extérieur

### Un Comité national pour harmoniser les données

Le Burkina Faso franchit une étape clé dans l'amélioration de ses statistiques économiques avec la création du Comité national d'harmonisation des statistiques du commerce extérieur (CNHSCE). Ce comité vise à fiabiliser et harmoniser les données du commerce extérieur afin d'assurer une meilleure comparabilité avec les autres pays de l'UEMOA et d'optimiser la prise de décision économique. La mise en place du Comité a eu lieu le 29 novembre 2024 à Ouagadougou.



Pour mener à bien sa mission, le CNHSCE se réunit tous les trimestres afin d'examiner les données collectées, d'identifier et de corriger les écarts éventuels. Par ailleurs, des programmes de renforcement des capacités seront déployés pour former les différents acteurs

Le commerce extérieur est un pilier fondamental de l'économie burkinabè. Il impacte directement la balance des paiements, la croissance économique et les stratégies de développement. Pourtant, les divergences méthodologiques entre les institutions productrices de données et les écarts dans les chiffres publiés ont longtemps limité une analyse fiable des échanges commerciaux du pays.

La mise en place du CNHSCE répond à cette problématique en instaurant un cadre structuré pour la collecte, la validation et la diffusion des statistiques du commerce extérieur.

Le CNHSCE est placé sous la coordination de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), en collaboration avec la Direction générale des douanes et le Ministère en charge du commerce. Son rôle principal est de coordonner et d'harmoniser les méthodologies de collecte et d'analyse des données. Il veille également à la fiabilité des statistiques et à la cohérence des données du commerce extérieur. Et pour améliorer la couverture de ces données, il associe des acteurs clés tels que la Direction Générale des Douanes et le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat. Les membres du comité sont également chargés de valider les statistiques du commerce extérieur avant leur diffusion et de veiller à la régularité de leur publication.

impliqués dans la production des statistiques, afin d'assurer une standardisation des méthodes et une plus grande rigueur dans la gestion des données.

L'initiative s'inscrit également dans une dynamique sous-régionale, conformément aux exigences de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), qui encourage ses États membres à adopter des standards communs en matière de statistiques économiques. Ainsi, le Burkina Faso pourra mieux comparer ses performances commerciales avec celles des autres pays, attirer davantage d'investissements et renforcer son poids dans les négociations économiques et commerciales internationales.

**Karim SARA**

**Ingénieur-Statisticien-Economiste/INSD**

## Amélioration du déficit commercial au quatrième trimestre 2024

### Le Burkina Faso renforce sa compétitivité grâce à l'Or et le Coton

Au quatrième trimestre 2024, le Burkina Faso enregistre une nette amélioration de son déficit commercial, qui passe de -196,0 milliards de FCFA au trimestre précédent à -108,9 milliards de FCFA. Cette embellie est portée par une forte progression des exportations, notamment de l'or et du coton, contrastant avec une hausse plus modérée des importations.



Le commerce extérieur du Burkina Faso affiche des résultats encourageants au dernier trimestre de l'année 2024. Avec une augmentation de 16,8 % en valeur, les exportations ont atteint 951,5 milliards de FCFA au quatrième trimestre. Toutefois, cette croissance en valeur masque une baisse du volume des exportations de 12,5 %.

L'or non monétaire reste le moteur des exportations du pays, représentant 86,9 % des recettes totales, soit 826,9 milliards de FCFA. Les exportations d'or ont progressé de 14,7 % en un trimestre. Autre fait marquant, est la spectaculaire envolée des ventes de coton, qui affichent une hausse trimestrielle de 2 020,4 %, atteignant 49,3 milliards de FCFA. Les graines et fruits oléagineux complètent le podium des produits exportés, avec 15,8 milliards de FCFA.

Grâce à la forte progression des exportations, le taux de couverture des importations par les exportations s'est nettement amélioré, passant de 80,6 % au troisième trimestre à 89,7 % au quatrième trimestre. De plus,

les termes de l'échange ont progressé de 11,7 % en glissement trimestriel et de 31,8 % sur un an, traduisant une amélioration des conditions de commerce extérieur



du pays.

La Suisse demeure le principal partenaire commercial du Burkina Faso, absorbant 54,3 % des exportations, principalement en raison de ses achats d'or. Elle est suivie des Émirats Arabes Unis et de la Côte d'Ivoire.

Au cours de la même période, les importations ont

augmenté de 5,0 % par rapport au trimestre précédent pour atteindre 1 060,4 milliards de FCFA. La Chine conserve son rang de premier fournisseur avec 171,2 milliards de FCFA de marchandises exportées vers le Burkina Faso, suivie par la Russie (13,7 %), la Côte d'Ivoire (11,5 %) et le Ghana (10,3 %).

Les produits les plus importés restent les produits raffinés du pétrole (383,7 milliards de FCFA), les produits médicaux et pharmaceutiques (44,4 milliards de FCFA) et les matériaux de construction (37,6 milliards de FCFA).

Malgré cette amélioration, la structure des échanges commerciaux du Burkina Faso reste fragile. La dépendance aux exportations d'Or expose l'économie aux fluctuations des cours internationaux. De plus, la faiblesse des exportations dans les pays voisins souligne un potentiel encore sous-exploité dans la sous-région. En effet, les exportations vers la CEDEAO se sont établies à 48,7 milliards de FCFA, soit 5,1% des

exportations totales, celles vers l'UEMOA se chiffrent à 57,3 milliards de FCFA représentant 6,0% des exportations totales du pays et celles vers les pays membres de l'AES s'élèvent à 19,3 milliards de FCFA, soit 2,0% des exportations totales.

Les importations provenant des pays membres de l'espace CEDEAO se chiffrent à 307,2 milliards de FCFA, soit 29,0% des importations totales. Celles provenant des pays membres de l'UEMOA, se chiffrent à 205,5 milliards de FCFA, soit 19,4 %. Quant aux importations provenant des pays membres de l'AES, elles s'élèvent à 11,8 milliards de FCFA, soit 1,1% des importations totales, enregistrant une baisse de 3,1% par rapport au trimestre précédent.

Karim SARA

Ingénieur-Statisticien-Economiste/INSD

Tableau : Synthèse des statistiques sur le commerce extérieur

	Trimestres					Glissement (%)	
	4 T 23	1 T 23	2 T 23	3 T 24	4 T 24	Trim	Annuel
<b>EXPORTATIONS FOB (milliards de FCFA)</b>	<b>705,2</b>	<b>838,2</b>	<b>817,1</b>	<b>814,4</b>	<b>951,5</b>	<b>16,8</b>	<b>34,9</b>
Or, Non Monétaire	565,9	599,5	667,9	720,7	826,9	14,7	46,1
Coton	39,2	121,8	28,4	2,3	49,3	2 020,4	25,7
Graines et fruits oléagineux,	17,8	20,9	8,4	1,1	15,8	1 328,3	- 11,0
UEMOA	58,7	106,0	45,3	29,3	57,3	95,6	-2,3
CEDEAO	78,8	118,7	69,2	38,6	68,0	76,2	-13,7
<b>IMPORATIONS CAF (milliards de F CFA)</b>	<b>970,9</b>	<b>918,6</b>	<b>908,7</b>	<b>1 010,4</b>	<b>1 060,4</b>	<b>5,0</b>	<b>9,2</b>
Produits raffinés du pétrole	409,7	353,0	308,3	380,7	383,7	0,8	-6,3
Produits médicaux et pharmaceutiques	39,5	44,5	40,7	36,2	44,4	22,7	12,4
Chaux, Ciments et matériaux de construction	33,2	23,7	22,3	31,4	37,6	19,9	13,5
UEMOA	201,2	202,4	160,5	225,3	205,5	-8,8	2,1
CEDEAO	283,9	278,3	248,5	315,6	319,1	1,1	12,4
<b>BALANCE COMMERCIALE</b>	<b>-265,7</b>	<b>-80,4</b>	<b>-91,6</b>	<b>-196,0</b>	<b>-108,9</b>	<b>-44,5</b>	<b>59,0</b>
Indice Paasche des prix à l'exportation	103,7	107,4	116,5	121,1	127,9	5,7	23,3
Indice de Paasche des prix à l'importation	97,8	99,2	95,1	96,7	91,4	-5,5	-6,5
Indice des termes de l'échange	106,1	108,2	122,6	125,2	139,9	11,7	31,8
Indice de gain à l'exportation	115,7	97,4	124,3	131,2	142,9	8,9	23,5

**MATÉRIAUX, MAIN-D'ŒUVRE ET GESTION**

**L'ICC révèle les tendances du marché de la construction en 2024**

Depuis 2022, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), avec l'appui de la Banque mondiale à travers le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO), a mis en place l'Indice du coût de la construction (ICC). Cet indice, conçu selon les normes de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), permet de mesurer l'évolution des coûts de construction des logements neufs à usage d'habitation dans la ville de Ouagadougou. En 2024, l'ICC a enregistré des fluctuations trimestrielles significatives, reflétant les variations des coûts des matériaux, de la main-d'œuvre et des autres composantes du secteur.



En 2024, l'Indice du coût de la construction (ICC) a évolué de manière fluctuante, reflétant les dynamiques du marché de la construction.

Au premier trimestre, l'ICC a diminué de 0,17%, principalement dû à la baisse des prix des matériaux de construction et des coûts de location et d'amortissement du matériel. Cette baisse a toutefois été partiellement compensée par une hausse du coût de la main-d'œuvre.

Au deuxième trimestre, l'indice a légèrement augmenté de 0,02%, portée par la hausse des prix des matériaux de construction et des moyens de gestion.

La tendance haussière s'est poursuivie au troisième trimestre, avec une augmentation plus marquée de 0,56%, attribuable à la hausse des coûts des matériaux, de la location du matériel et de la main-d'œuvre.

Toutefois, l'indice a connu une légère baisse (0,31%), en raison de la diminution des coûts des matériaux de construction et de la main-d'œuvre, malgré une augmentation des coûts des moyens de gestion et de la

location du matériel.

Pour garantir la représentativité des données, plus de 4 200 relevés sont effectués chaque trimestre dans plus de 350 points de vente répartis dans la ville. Les prix des matériaux de construction sont collectés mensuellement, tandis que les autres produits et services sont relevés trimestriellement.

Les résultats de l'ICC permettent de suivre l'évolution globale des coûts de construction et de comprendre les variations trimestrielles. En 2024, les fluctuations de l'indice reflètent les dynamiques du marché des matériaux, de la main-d'œuvre et des autres composantes du secteur de la construction. Ces données sont essentielles pour les décideurs politiques, les entreprises et les ménages, qui peuvent ainsi ajuster leurs stratégies en fonction des tendances observées.

L'ICC revêt une importance majeure pour les pouvoirs publics, les entreprises privées et les particuliers. Il sert notamment à renégocier les montants des marchés



de construction, à indexer les loyers des bâtiments, et à contrôler les fluctuations des coûts au profit des locataires et des promoteurs immobiliers.

En outre, l'Indice peut être utilisé dans le cadre de politiques d'incitation à l'épargne pour la construction de logements, en permettant de maintenir le pouvoir d'achat des épargnants grâce à l'indexation des taux d'intérêt. Enfin, il est également utile pour déflater les valeurs nominales de la branche BTP dans la production des comptes nationaux, permettant ainsi d'évaluer les valeurs réelles (en volume) de ce secteur.

L'ICC est un indice de type Laspeyres, calculé à partir de quatre sous-indices : l'indice des prix des matériaux de construction (IMC), l'indice du coût des moyens de gestion (IMG), l'indice du coût de la location et de l'amortissement du matériel (ILAM), et l'indice du coût de la main-d'œuvre (IMO). Ces sous-indices sont agrégés pour produire l'ICC, qui couvre l'ensemble des 12 arrondissements de Ouagadougou.

**Adama W. Rodrigue SORE,**  
Ingénieur Statisticien Économiste,



(Au milieu) Vieux Abdoul Rachid SOULAMA a souligné l'importance de cet indice pour les acteurs du secteur du bâtiment et des travaux publics.

### LES RESULTATS DE L'ICC PRESENTES AUX ACTEURS DU BTP

Ouagadougou, 03 avril 2025 – le Secrétaire général du ministère de l'Economie et des finances Vieux Abdoul Rachid SOULAMA a présidé l'atelier de dissémination des résultats de l'Indice du coût de la construction (ICC). Ce nouvel indicateur, développé par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) vise à suivre l'évolution des coûts de

construction des logements neufs à usage d'habitation. L'atelier a permis d'expliquer aux participants, issus des ministères, des syndicats du BTP, des institutions financières et des médias, le processus de collecte des données et la méthodologie de calcul de l'indice. L'indice prend en compte divers éléments, tels que le coût des matériaux de construction, la main-d'œuvre et d'autres charges annexes. L'ICC couvre actuellement la commune de Ouagadougou et se concentre sur les prix des éléments entrant dans la construction des logements d'habitation de type F2, F3, F4, et R+1. L'outil a montré des fluctuations mineures en 2024 selon les résultats présentés par les techniciens de l'INSD.

Le président de la cérémonie, Vieux Abdoul Rachid SOULAMA a souligné l'importance de cet indice pour les acteurs du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), les décideurs politiques ainsi que les promoteurs immobiliers. Pour lui, l'ICC comblera un besoin crucial de données fiables et actualisées pour la formulation et l'évaluation des politiques de l'habitat, la renégociation des marchés de construction, des loyers et des prix de vente des logements, etc. L'INSD s'est engagé à publier cet indice à une fréquence trimestrielle et le sous-indice des prix des matériaux de construction à une fréquence mensuelle, permettant ainsi aux acteurs du secteur de mieux anticiper les fluctuations des prix et d'adapter leurs stratégies en conséquence. « Nous invitons les fournisseurs de matériaux et les responsables de chantiers à collaborer avec nos enquêteurs pour garantir la qualité et la fiabilité des données », a insisté le Directeur général de l'INSD Toubou RIPAMA.

**DIFFUSION DES DONNEES OUVERTES**

**Le Burkina amorce la migration vers la version 2.0 de l'ODP**

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a formé les cadres du système statistique national à l'utilisation de la version 2.0 de la plateforme des données ouvertes (ODP). Cette formation a eu lieu du 24 au 28 février 2025 et a réuni des cadres de l'INSD, de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publiques ainsi que de la commission de l'UEMOA.



Cette formation a réuni des cadres de l'INSD, de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publiques ainsi que de la commission de l'UEMOA.

Le portail des données ouvertes 2.0 est une initiative de la Banque africaine de développement (BAD). Il fait suite à une première version (1.0) et vise à centraliser et structurer les données publiques pour une gestion efficace et un partage optimal. Cette version favorise la transparence et l'utilisation des données par le public.

Cette formation va consister à renforcer les capacités des parties prenantes sur la version 2.0 de l'ODP. Occasion pour le Directeur général de l'INSD Toubou RIPAMA de

souligner l'importance de la collaboration avec la BAD. Le présent atelier constitue une étape importante dans le développement des capacités locales en matière de gestion et de diffusion des données statistiques.

Selon le formateur Kamel ABDELLAOUI (Expert SDMX de la BAD), les travaux seront axés sur des processus détaillés, incluant le chargement, le paramétrage et la diffusion des données. Des exercices pratiques permettront aux participants d'acquérir des compétences essentielles pour la gestion efficace des données statistiques. A terme, cette formation devrait permettre au Burkina Faso d'opérationnaliser une application mobile connectée à l'ODP 2.0 afin de faciliter l'accès des données aux utilisateurs.

**Adama NABAYAOGO**  
Statisticien / INSD

**Version 2.0 de l'Open Data Platform (ODP)**

La version 2.0 de l'Open Data Platform (ODP) marque une évolution majeure dans la gestion, la diffusion et l'exploitation des données ouvertes. Elle vise à renforcer l'accessibilité, l'interopérabilité et la valorisation des données publiques et privées à fort impact pour les citoyens, les chercheurs, les entreprises et les décideurs.

**Principales améliorations et fonctionnalités : Interface utilisateur modernisée :** ergonomie repensée, navigation intuitive, visualisations de données interactives.

**Interopérabilité renforcée :** conformité avec les standards internationaux (DCAT, CKAN...), API plus robustes pour la connexion avec d'autres systèmes.

**Qualité des données :** intégration d'outils d'analyse, de validation et de traçabilité des jeux de données.

**Participation citoyenne :** fonctionnalités collaboratives pour commenter, évaluer ou enrichir les jeux de données.

**Tableaux de bord dynamiques :** indicateurs thématiques mis à jour en temps réel selon les domaines prioritaires (éducation, agriculture, santé, climat, etc.).

**Sécurité et gouvernance :** meilleure gestion des droits d'accès, historique des modifications, traçabilité des publications.

**Objectifs stratégiques**

- Promouvoir une culture de la transparence et de la redevabilité.
- Stimuler l'innovation numérique et la recherche par la donnée.
- Soutenir la prise de décision basée sur les preuves.
- Renforcer l'écosystème data au niveau national et local.

**MARCHÉ DU TRAVAIL AU BURKINA**

**Le chômage recule, mais les inégalités hommes-femmes demeurent.**

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a publié les résultats de la première Enquête nationale semestrielle sur l'emploi (ENES1) pour le second semestre de l'année 2024. Cette enquête, menée à l'échelle nationale, met en évidence des évolutions significatives sur le marché du travail burkinabè, marquée non seulement par une hausse de l'emploi et une baisse du chômage, mais aussi par une persistance de l'informalité et des inégalités d'accès à un emploi stable et rémunérateur.



Le Directeur Général adjoint de l'INSD Bernard BERE (au milieu) a souligné la conformité de ces enquêtes aux normes internationales.

L'un des enseignements majeurs de cette enquête est l'amélioration notable du taux d'emploi. En 2024, 69,1% des personnes en âge de travailler sont en emploi, contre 47% en 2023, soit une augmentation spectaculaire de 22,1 points de pourcentage. Cette évolution positive est particulièrement frappante en milieu rural, où le

genre. En effet, 76% des hommes en âge de travailler ont un emploi, contre 63,4% des femmes, ce qui témoigne d'un écart important en matière d'accès à l'emploi.

Le taux de chômage a reculé pour atteindre 3,5% de la population active, soit une diminution de 1,8 point de pourcentage par rapport à 2023. Cette baisse est surtout notable en milieu rural, où le chômage ne concerne que 1,4% des actifs. Cependant, en milieu urbain, la situation est plus préoccupante avec 10% de chômage à Ouagadougou et 9% à Bobo-Dioulasso.

Les femmes restent plus exposées au chômage, notamment en milieu urbain. A Ouagadougou, 12,6% des femmes sont au chômage contre 7,6% des hommes. Ce déséquilibre s'explique principalement par des freins structurels à l'emploi féminin, liés à la précarité des secteurs dans lesquels elles évoluent.

Malgré la progression de l'emploi, le marché du travail burkinabè demeure dominé par l'informalité. L'ENES1 révèle que 93,5% des travailleurs exercent un emploi informel, ce qui signifie qu'ils ne bénéficient pas de contrats de travail, de protection sociale ou de conditions de travail décentes.



Les résultats ont été présentés aux utilisateurs et aux médias

taux d'emploi atteint 74%, contre environ 60% dans les centres urbains.

Toutefois, cette progression cache des disparités de



Le secteur agricole est le plus concerné, avec 98,7% d'emplois informels, suivi du commerce (92,7%) et de l'industrie (92,6%). Même les « autres services », qui comprennent les administrations et certaines professions libérales, ne comptent que 35,2% d'emplois formels.

Le sous-emploi lié au temps de travail, qui concerne les personnes en emploi mais souhaitant travailler davantage, touche 9,6% des actifs. Ce phénomène est plus présent dans les centres urbains (13%) que dans les zones rurales (12,7%), et il affecte singulièrement les femmes (12,2% contre 7% des hommes).



Cette forte prévalence de l'informalité impacte directement les conditions de vie des travailleurs, spécialement leur accès à la sécurité sociale et à des revenus stables. Par ailleurs, 55,1% des travailleurs n'ont pas de contrat écrit, ce qui les expose à une plus grande précarité et à l'absence de droits sociaux.

Par ailleurs, 23,8% des personnes en âge de travailler sont en situation de sous-utilisation de la main-d'œuvre, un indicateur qui combine le chômage, le sous-emploi et la main-d'œuvre potentielle non utilisée. Ce taux est particulièrement élevé dans les centres urbains (31% contre 20,4% en milieu rural) et affecte davantage de femmes (29,5%) que d'hommes (17,6%).

Les jeunes sont les plus vulnérables face aux difficultés du marché de l'emploi. L'enquête révèle que 5,4% des jeunes de 16 à 35 ans sont au chômage, et que 13,8% des jeunes de 15 à 24 ans ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET). Cette situation est encore plus critique pour les jeunes femmes, avec un taux de 15,7% contre 11,5% pour les jeunes hommes.

Des améliorations par rapport à 2023, mais des efforts à poursuivre Comparativement à 2023, le marché du travail burkinabè affiche des signes d'amélioration.

L'emploi a fortement progressé, et le chômage a reculé. Toutefois, cette embellie est en partie due au poids de l'activité agricole, dont la forte saisonnalité fausse parfois les statistiques en période de pleine activité.

Le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre a diminué de 6,9 points de pourcentage en un an, une tendance encourageante. La pluriactivité a également augmenté, notamment en milieu rural, où 33,1% des travailleurs exercent plusieurs activités, une hausse de 21,4 points par rapport à 2023.

En revanche, la précarité demeure préoccupante. Plus de la moitié des travailleurs (56,5%) perçoivent un salaire inférieur au SMIG de 45 000 FCFA, un phénomène plus marqué en milieu rural (68,5%) qu'en milieu urbain.

Si ces résultats démontrent une dynamique positive sur le marché de l'emploi, ils soulignent également l'urgence de prendre des mesures pour réduire l'informalité et améliorer la qualité des emplois à travers la promotion du secteur formel et l'accompagnement des jeunes et des femmes pour faciliter leur insertion professionnelle, via des programmes de formation adaptés. L'étude recommande cependant le renforcement de la protection sociale, afin de garantir un minimum de sécurité aux travailleurs du secteur informel, ainsi qu'une meilleure régulation du

temps de travail et des conditions d'embauche, pour limiter la précarité et favoriser l'emploi décent.

L'INSD prévoit de poursuivre ces enquêtes pour affiner les analyses et orienter les politiques publiques en faveur d'un marché du travail plus inclusif et équilibré. Les résultats de cette première enquête semestrielle offrent ainsi une base solide pour des actions ciblées et efficaces.

Pour le Directeur des statistiques sur les conditions de vie des ménages, Sibi GUISSOU, les résultats des enquêtes serviront de base pour orienter les politiques publiques vers les secteurs porteurs d'emplois et améliorer la qualité du marché du travail. L'INSD, en collaboration avec ses partenaires, continuera à surveiller et à analyser les tendances du marché du travail pour informer les décisions politiques et économiques. L'atelier a permis de discuter des concepts clés, des méthodologies utilisées et de lancer officiellement la publication du bulletin des indicateurs du marché du travail, destiné à devenir une référence pour les décideurs, chercheurs, journalistes et autres utilisateurs de données.

**Mouonkoun DABIRE**

**Responsable Communication / INSD**

## COMPRENDRE LES CONCEPTS

**Emploi** : Antérieurement appelé actif occupé, il concerne toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des sept (07) derniers jours, s'est engagée ne serait-ce qu'une heure dans une activité visant à produire des biens ou des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

**Sous-emploi lié au temps de travail** : Il concerne toute personne en emploi qui, durant une courte période de référence, souhaitait travailler davantage d'heures, dont le temps de travail effectué, tout poste de travail confondu, était inférieur à un seuil d'heures spécifié et qui était disponible pour faire davantage d'heures si la possibilité existait de travailler plus.

**Main d'oeuvre** : C'est la part de la population en âge de travailler pourvue d'un emploi ou en situation de chômage sur une période de référence définie. Elle est appelée main d'oeuvre potentielle, si elle est constituée des demandeurs d'emploi non disponibles et des demandeurs potentiels disponibles qui ne cherchent pas (découragés).

**Emploi informel** : les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie (le paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ; les congés de maladie rémunérés ; les congés annuels rémunérés ou compensés éventuellement).

**Chômage** : Est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des sept derniers jours ou de la semaine de référence, ii) a fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence et iii) se déclare disponible sur une période de deux (02) semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

## JUSTICE POUR MINEURS AU BURKINA FASO

### Des défis persistants pour la réinsertion sociale

La justice pour mineurs est une question cruciale au Burkina Faso. Selon les récentes statistiques publiées par le ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions (MJDHRI), avec le soutien de l'UNICEF, la situation des mineurs en conflit avec la loi ou en danger reste préoccupante. En 2023, les services de la justice burkinabè ont enregistré une hausse des mineurs impliqués dans des affaires judiciaires, malgré une baisse du nombre total d'affaires traitées.



D'après les données collectées, 669 mineurs en conflit avec la loi ont été impliqués dans 444 affaires enregistrées par les TGI du Burkina Faso en 2023. Cela représente une hausse de 5,5% du nombre de mineurs concernés par rapport à l'année précédente, tandis que le nombre d'affaires a, lui, diminué de 15,7%.

Parmi les décisions rendues par les chambres des mineurs, la remise à parents reste la plus fréquente (25%), suivie des condamnations avec sursis (22,1%) et des placements en centre spécialisé (13,8%). Lorsque le dossier nécessite une enquête approfondie, un juge d'instruction est saisi. En 2023, seize (16) nouveaux dossiers ont été ouverts dans les cabinets d'instruction et seulement quatre (04) ont été clôturés.

Les infractions les plus courantes concernent les crimes et délits contre les biens (57,9%), principalement des vols (84,6%), suivis de cas de grand banditisme (6,6%) et de recel (3,1%). Par ailleurs, 35,1% des mineurs ont été impliqués dans des crimes et délits contre les particuliers, notamment des vols aggravés (64,2%), des viols (14,6%) et des coups et blessures volontaires (7,5%).

En parallèle, les chambres des mineurs des TGI ont également traité des dossiers de mineurs en danger, c'est-à-dire des enfants dont la santé, la sécurité ou la moralité sont gravement compromises. En 2023, 79 nouvelles affaires ont été enregistrées, impliquant 94 mineurs en danger.

Parmi les 59 décisions rendues concernant les mineurs en danger, 67,8% sont des placements dans un centre spécialisé, tandis que 23,7% des mineurs ont été remis à leurs parents.

#### Le rôle clé des Maisons d'Arrêt et de Correction

Les Maisons d'arrêt et de correction (MAC) du Burkina Faso jouent un rôle central dans la gestion des mineurs en conflit avec la loi. En 2023, elles ont accueilli 517 mineurs, dont 10 filles. Plus de la moitié d'entre eux (54,5%) étaient en attente de jugement (prévenus et mis en examen).

Chaque MAC dispose en son sein un service social. En matière de crimes ou de délits impliquant des mineurs, le procureur du Faso, le juge des enfants ou le juge d'instruction fait procéder à une enquête sociale par un travailleur de ce service.

Les enquêtes menées par les services sociaux ont pour but d'évaluer la situation sociale et familiale des mineurs afin d'aider à la prise de décisions judiciaires. En 2023, ces services sociaux ont mené 459 enquêtes sociales dont 12 sur des filles. La quasi-totalité de ces enquêtes ( 98,7%) ont été clôturées avant la fin de l'année . Ces enquêtes ont été menées dans une durée moyenne de 23 jours pour les mineurs en conflit avec la loi. Cette durée est supérieure à la norme internationale recommandée qui est de 15 jours.

À l'issue des enquêtes, les travailleurs sociaux ont proposé la remise à parents pour 71,7% des mineurs en conflit avec la loi, et un placement pour 22,7%. Cependant, les juges ont décidé des remises à parents de 47,2% et des placements de 13,9%des mineurs. Les mineurs en placement sont envoyés dans des centres de réinsertion sociale pour mineurs.

Des centres de réinsertion pour un avenir meilleur ?

Afin de permettre aux mineurs en conflit avec la loi de mieux vivre en société, plusieurs centres de réinsertion et de formation professionnelle ont été créés pour accueillir les mineurs placés par la justice.

Les centres de réinsertion sociale, placés sous la tutelle du ministère de la Justice, comptent notamment le Centre de Laye et le centre d'éducation et de réinsertion Sociale des Mineurs en Conflit avec la Loi (CERMICOL).

D'autres centres, relevant du ministère de l'Action

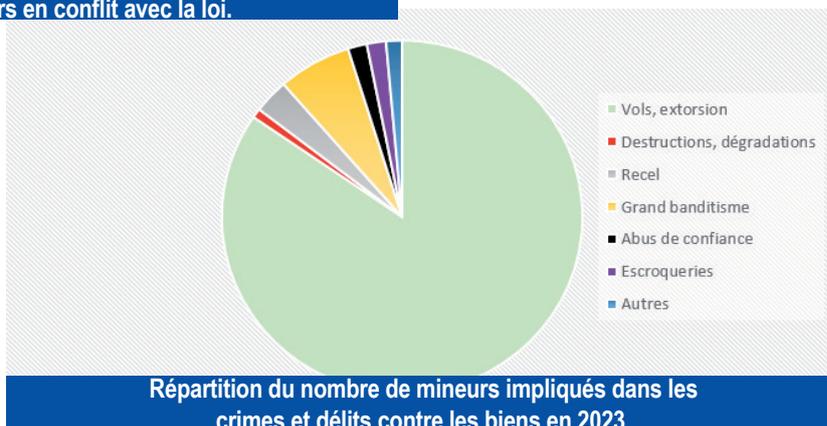
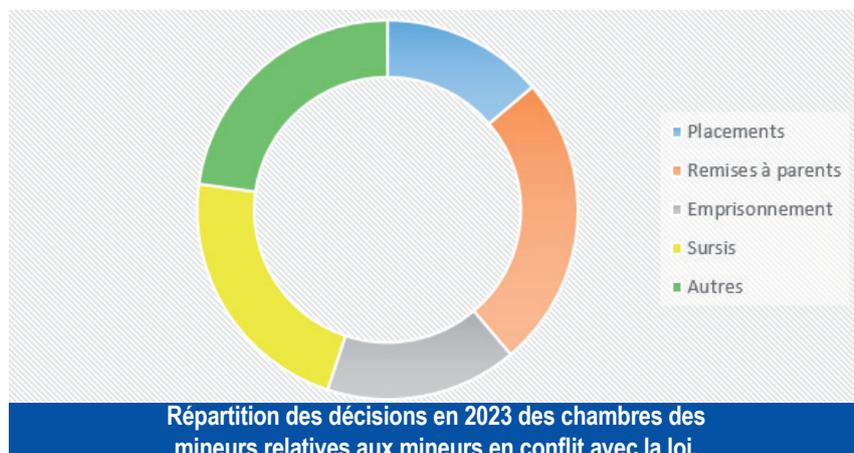
sociale sont le Centre d'Education et de Formation Professionnelle de Fada N'Gourma (CEFP), le Centre d'Education et de Formation Professionnelle de Gampéla (CEFP), la Maison de l'Enfance André Dupont de Orodara (MEADO), l'Hôtel maternel de Ouagadougou (HMO) , la Maison de l'enfance Monique Wolters de Kaya, le Centre d'éducation et de formation professionnelle de Ouaga (CEFPO).

Tous ces centres offrent des formations principalement en menuiserie, couture, mécanique, électricité et maçonnerie.

Face à ces chiffres préoccupants, les acteurs de la justice et de la protection de l'enfance appellent à des réformes urgentes. Il est essentiel de renforcer les mesures préventives, d'améliorer les conditions de vie des mineurs dans les centres et de renforcer le suivi post carcéral.

Alors que de nombreux enfants se retrouvent dans les mains de la justice, une réponse coordonnée entre les autorités, les services sociaux et les organisations internationales pourrait permettre d'offrir à ces jeunes un avenir plus prometteur.

**KERE / SAMANDOULGOU Rasmata,**  
Chargée des statistiques pour mineurs en conflit avec la loi ou en danger à la DGESS du MJDHRI



# ENQUÊTE NUTRITIONNELLE NATIONALE : « C'EST UN OUTIL DE SURVEILLANCE POUR ÉVALUER L'ÉTAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS, DES ADOLESCENTES ET DES FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉER AU BURKINA FASO »

**Estelle BAMBARA, Directrice de la nutrition**

Les enquêtes nutritionnelles nationales (ENN) SMART 2024 se sont déroulées du 29 septembre au 21 octobre 2024 sur toute l'étendue du territoire. Malgré un contexte sécuritaire difficile, les équipes ont réussi à collecter des données sur l'état nutritionnel des populations, notamment dans les zones les plus reculées. Les résultats de cette enquête mettent en évidence les progrès réalisés mais aussi les défis qui restent à relever pour améliorer la nutrition des populations au Burkina Faso. La directrice de la nutrition, Estelle BAMBARA, évoque dans cet entretien les procédures de collecte de données et les enjeux de cette enquête pour les décideurs et les populations.



## 1. Qu'est-ce que l'Enquête Nutritionnelle Nationale ? Et quels en sont les objectifs ?

L'enquête nutritionnelle nationale, que nous menons depuis 2009, est un outil de surveillance pour évaluer l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, des

adolescentes et des femmes en âge de procréer. À l'origine, l'enquête concernait uniquement les enfants de moins de 5 ans. Par la suite, nous avons utilisé cette plateforme pour obtenir des informations sur les adolescentes et les femmes en âge de procréer.

Les objectifs poursuivis sont, entre autres, de déterminer la prévalence de la malnutrition aiguë, de la malnutrition chronique et de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans. Il s'agit également d'évaluer les pratiques d'alimentation chez les enfants de 0 à 23 mois, d'évaluer la couverture des programmes, notamment la supplémentation en vitamine A et le déparasitage, et de

mesurer la morbidité chez les enfants de moins de 5 ans.

Nous avons intégré par la suite d'autres indicateurs, tels que la prévalence de la malnutrition chez les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans), la malnutrition aiguë chez les adolescentes (10 à 19 ans) ainsi que leur diversité alimentaire. D'autres indicateurs ont été ajoutés à partir de 2020, notamment la prise de fer et d'acide folique chez les femmes en âge de procréer lors de leurs dernières grossesses et la proportion des femmes qui connaissent les aliments de grande consommation fortifiés au Burkina Faso. C'est une plateforme que nous utilisons pour collecter de nombreuses informations.

## **2. L'enquête nutritionnelle nationale se fait selon la méthodologie SMART. Quelles sont les spécificités de cette méthodologie par rapport à d'autres types d'enquêtes ?**

L'enquête nutritionnelle nationale utilisant la méthodologie SMART (Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions), ou Suivi et évaluation standardisés des situations de crise et de transition, est une enquête rapide, standardisée et conçue pour les zones en urgence. C'est une méthodologie d'enquête transversale simplifiée et standardisée utilisée pour comprendre la sévérité et l'ampleur d'une situation en toutes circonstances, y compris les crises humanitaires, les régions en développement et les contextes de personnes déplacées. Elle utilise un logiciel appelé ENA. Ce logiciel permet de planifier l'enquête, de former les enquêteurs, d'identifier les meilleurs enquêteurs, de collecter les informations, de traiter les données et de produire les résultats anthropométriques et de mortalité.

## **3. Quelle appréciation faites-vous du déroulement de l'enquête nutritionnelle de cette année ?**

Pour cette année 2024, nous avons connu un léger retard dans la réalisation de l'enquête. En effet, le projet qui nous accompagnait depuis 5 ans a pris fin en janvier. Cela a pris du temps pour mobiliser les ressources et trouver d'autres partenaires pour accompagner le processus. Il y a également le fait que nous voulions avoir une idée sur la cartographie des zones accessibles avant de

faire l'échantillonnage de l'enquête. Mais, grâce à nos efforts, nous avons pu réaliser l'activité comme nous le souhaitions.

## **4. Comment la crise sécuritaire a-t-elle influencé la conduite de l'enquête dans les régions concernées ? Et quelles mesures ont été mises en place pour mener à bien l'enquête cette année ?**

Effectivement, nous n'avons pas pu couvrir toutes les parties du Burkina Faso. Depuis 2009, l'enquête se déroulait au niveau provincial et régional. Mais avec la situation sécuritaire, nous ne pouvons pas couvrir toutes les parties du pays. Il y a des zones qui sont vraiment inaccessibles. Pour pallier ce défi, nous avons combiné plusieurs méthodologies afin d'obtenir des résultats au niveau provincial, régional, y compris dans les zones à risque, et d'avoir également une situation des prévalences au niveau national. En effet, pour déterminer les prévalences au niveau national, l'ensemble du pays a été considéré comme une strate à part entière. La base de sondage issue du Recensement général de la population et de l'habitation de 2019 (RGPH 2019) a été utilisée pour le tirage des grappes. Aucune grappe n'a été exclue pour des raisons de sécurité avant le tirage, ce qui n'était pas le cas les deux dernières années.

## **5. Les principales cibles de cette enquête sont les enfants de 0 à 5 ans et les adolescentes et femmes en âge de procréer. Pour cette année, combien d'enfants de 0 à 5 ans, d'adolescentes et de femmes en âge de procréer ont été enquêtés ?**

Ce sont 455 zones de dénombrement sur 480 qui ont été enquêtées, ce qui donne une couverture de 94,8 %. Au total, 8 758 enfants ont été enquêtés, sur un total de 9 437 enfants prévus, soit une couverture de 93 % des enfants qui étaient prévus. Le seuil d'au moins 25 zones de dénombrement par strate, recommandé par la méthodologie SMART, a été atteint dans toutes les strates enquêtées. Ce qui a été vraiment un succès pour cette enquête. Pour ce qui est des adolescentes de 10 à 19 ans, 866 ont été enquêtées au cours de cette enquête, et 580 femmes en âge de procréer (15 à 49 ans), ont été enquêtées.

## **6. Quelles sont les méthodes mises en œuvre pour assurer la qualité des données collectées et commentavez-vous évalué leur fiabilité ?**

Pour ce qui est de la fiabilité et de la qualité, nous avons utilisé des méthodes rigoureuses. En plus de la méthodologie SMART, qui a sa rigueur et sa méthodologie bien définie, nous avons utilisé d'autres méthodologies parce que la méthodologie SMART ne pouvait pas nous permettre d'avoir des données au niveau national.

**7. Quels sont les principaux obstacles rencontrés lors de la collecte des données (accès aux ménages, refus de participation, etc.) ?**

D'abord, la situation de sécurité a fait que nous avons dû combiner plusieurs méthodologies pour pouvoir avoir des résultats au niveau national, au niveau régional et au niveau des communes dans les zones à défis sécuritaire. Il y a également la disponibilité des ressources, qui a fait que nous avons observé un petit retard dans le démarrage de l'enquête.

Sur le terrain, nous avons beaucoup communiqué et associé les différents acteurs impliqués à tous les niveaux dans cette enquête. Cela a permis de minimiser les cas de refus, même si dans certains centres urbains, il y a eu

quelques cas de refus, mais pas beaucoup.

**8. Comment les résultats de l'enquête seront-ils utilisés pour informer les politiques publiques et les programmes de nutrition ?**

Cette enquête est un outil de surveillance qui nous permet d'évaluer la mise en œuvre de nos interventions et de réorienter les interventions dans les zones qui ont vraiment besoin d'accompagnement. Pour cela, il y a d'abord le rapport de l'enquête qui sera diffusé auprès de tous les acteurs, que ce soit au niveau du gouvernement ou au niveau des partenaires qui accompagnent le gouvernement dans la mise en œuvre des interventions de lutte contre la malnutrition. En plus de ce rapport, nous élaborons des notes synthétiques destinées aux décideurs et aux partenaires techniques et financiers. Il y a l'outil IPC que nous avons utilisé aussi pour mieux comprendre les différentes causes de la malnutrition dans certaines zones. L'enquête nous donne une photographie, mais elle ne nous dit pas quelles sont les causes de cette situation. Donc l'outil IPC est utilisé à la suite des résultats de l'enquête pour identifier les différentes causes et permet de nous orienter en termes d'intervention sur le terrain.

**9. Quelles sont vos attentes pour les prochaines enquêtes nutritionnelles ?**

Pour les prochaines enquêtes nutritionnelles, c'est vraiment une planification à temps en termes de mobilisation des ressources et l'accompagnement de toutes les parties pour la mise en œuvre. Vu le contexte sécuritaire, le gouvernement a beaucoup de défis sur le terrain et a besoin de l'accompagnement de tous les acteurs pour la mise en œuvre de ces différentes interventions de lutte contre la malnutrition, dont les enquêtes.

**10. Quelles sont vos recommandations pour renforcer les capacités nationales en matière de conduite d'enquêtes nutritionnelles ?**

La recommandation, c'est d'abord de stabiliser cette enquête. Il faut une ligne budgétaire sécurisée pour la réalisation de cette enquête, qui est très importante pour les décideurs, pour orienter les interventions sur le terrain. Une autre recommandation est l'accompagnement de tous les acteurs dans la mise en œuvre de cette activité, que ce soit du secteur de la santé ou des autres secteurs ministériels.

**11. Un mot à l'endroit des autorités politiques et des Partenaires techniques et financiers ?**

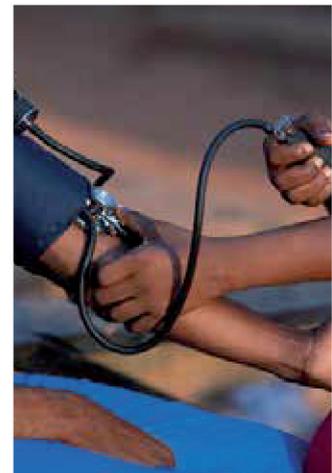
À l'endroit des autorités politiques, c'est vraiment de les remercier parce qu'ils ont toujours accompagné le ministère de la Santé dans la réalisation de cette enquête depuis 2009. Cette enquête n'est pas réalisée seulement par le ministère de la Santé, mais avec l'accompagnement de tous les secteurs ministériels. Nous les remercions pour leur accompagnement.

À l'endroit des partenaires techniques et financiers, c'est toujours d'être aux côtés du gouvernement pour l'accompagner dans la mise en œuvre de ces enquêtes.

À l'endroit de la population, c'est toujours de dire merci pour leur disponibilité. Elles sont mobilisées tout le temps pour accueillir les enquêteurs. Ce qui nous permet d'avoir des données de qualité.

À l'endroit des journalistes et communicateurs, qui sont nos porte-voix, qu'ils continuent de nous accompagner à travers les médias qui nous permettent de partager les informations et trouver des solutions.

**Propos recueillis et transcrits par Kassoum SORI  
 Communicateur STAN/Ministère de la santé**



# ENQUÊTE NATIONALE SEMESTRIELLE SUR L'EMPLOI

**Bulletin N°001 – Edition du 2ème Semestre 2024**

**Analyse du marché du travail au Burkina Faso au deuxième semestre de 2024**

